

## Réunion du Comité Karate

### Karate

**LIEU :** Differdange, Hall sportif

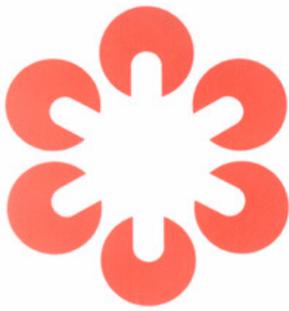
**INVITES :** Bertinelli Fred, Cesarini Josy, De Sousa Jorge, Di Lauro Fabien, Dragone Michel, Henry Jean-Claude, Ferreira Laetia, Leyers Claudine, Pereira Da Roche Alexandrina, Roob Jean-Claude, Schilt René, Schiltz Jean-Pierre.

**Excusés :** Charlé Adrienne, Charlé Fred, Schiltz Nicolas.

## **RAPPORT de la Réunion du 13.11.2014 à 19:30**

### Points de discussion

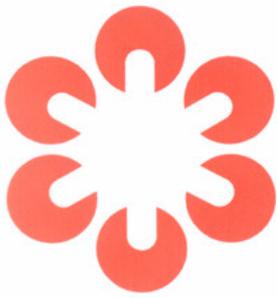
- Liste Présences. **Voir en haut**
- Sanctions à prendre à l'encontre de clubs ne respectant pas, ni les licences, ni les grades lors de championnats ou coupes officielles. **Le CD avait décidé de changer la pénalisation pour ces fraudes de 2'500€ à 100€. Cette décision a été acceptée par le comité Karate. En ce qui concerne une pénalisation pour fausse déclaration de ceinture, la simple disqualification en cas de non-conformité entre déclaration et la notation dans le passeport reste active. Dès validation du rapport de CD lors de la prochaine session, le secrétaire Karate enverra une lettre retraçant ces décisions.**
- **Quel est la valeur exacte du staff médical ? Monsieur de Sousa rappelle une lettre du docteur Azzolin en ce qui concerne la suspension temporaire après une commotion cérébrale. En respectant la protection de données, l'on a décidé de faire ajouter une annotation avec la date de levée de la suspension. Le staff médical se chargera de proposer une lettre à envoyer aux clubs dans ce sens.**
- **Projet commotion cérébrale. Voir position précédente.**
- **Staff tables. Après discussions sur le paiement du staff lors du 'championship of the small states of Europe', l'on a décidé de revoir tous les différents aspects de cette question, c.à d. :**
  - **La rémunération,**
  - **Le recrutement.**
  - **Il s'avère que le même problème se pose pour le →↓**
  - **Staff montage.**



Karate

## Réunion du Comité Karate

- **Donc, toutes ces questions seront à rediscuter dans un future proche. Dans ce contexte, il faut savoir que toute hausse de rémunération (pour qui que ce soit), hypothèquera sévèrement le budget restant pour les karatekas mêmes.**
- **Info Pétange.** Le secrétaire informe le comité que, en dépens de maintes entrevues, réunions, discussions et un énorme investissement de temps, l'on n'a pas réussi à convaincre la commune de Pétange à mettre à disposition les moyens d'entraînement du vieux club de Pétange au nouveau club de Lamadelaine, et ceci malgré un consentement dès la première réunion. Du à une lenteur administrative extrême, une vingtaine d'enfants sont encore et toujours privés de l'exécution de leur sport favori. Notons encore que des clubs aux alentours de Pétange donnent la possibilité de s'entraîner dans leur club pendant tout ce temps de carence imposé par la commune de Pétange et se sont engagé à ne pas essayer de récupérer ces enfants comme membres définitifs.
- **Comment facturer à la FLAM ?** Madame Leyers demande s'il n'y aurait pas moyen de simplifier la méthode d'introduction de facture à la FLAM. Monsieur Henry lui a promis de l'aide.
- **Divers.**
- Monsieur Schiltz de Mondorf a obtenu le droit d'ouvrir un site sur internet en ce qui concerne le Karate Contact.
- Monsieur Cesarini ré-invoque la question d'un examen à la fin d'un stage pour coach. Il lui est confirmé que cet examen n'a plus lieu obligatoirement. Madame Leyers a raison de critiquer le fait que tous les arbitres doivent refaire ce stage, malgré le fait qu'il y a des arbitres qui sont parfaitement au courant des nouveautés dans les règlements par le fait qu'ils arbitrent régulièrement. A cet effet Monsieur Roob remet une liste de présence démontrant clairement le fondement de la question de Madame Leyers.
- Une question de Monsieur Roob concernant le dernier passage de grade n'a pas été retenue comme valable dans ce comité. L'on en parlera avec les responsables mêmes.
- Le président revient sur le fait de l'exclusion de Monsieur Asemat Patrice ne peut en aucun cas entrainer des conséquences négatives pour son fils qui s'avère bon athlète.



## Réunion du Comité Karate

### Karate

- **L'entraîneur national : Monsieur le président ne posera la question sur le prolongement du contrat de l'entraîneur national qu'après avoir parlé avec les différents acteurs dans l'affaire. Ceci étant une décision importante, et pour la FLAM, et pour l'intéressé même, il faudra être sûre de pouvoir la prendre en toute connaissance de cause.**
- **Tout au début de cette réunion a été invoqué la possibilité d'organiser un championnat mondial en 2019, mais absolument rien de concret n'a été proposé. L'on attend de savoir plus.**
- **Madame Leyers a été invitée de représenter le comité Karate lors de l'assemblée générale du club de Mess le 27 novembre.**
- **Prochaine réunion. Le 12 janvier 2015 à 19:30h à Reckange/Mess au centre culturel vis-à-vis de l'église.**

**Pour le Comité Karate  
René Schilt  
secrétaire**